



Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
P	Marie-Noëlle MINGUET	P	Suzanne BISSOT
A	Jean-Luc PIROTTON	E	Jean-Claude PONCELET
P	Oscar DALEM	E	Loïc JACOB
Citoyens membres			
Président : Claude KRIESCHER : P			
Effectifs		Suppléants	
A	Jean-Marie PETERS		
P	Daniel THONON	E	Alain REMOUCHAMPS
P	Steven VAN ERPS		
E	Vincent LOBET		
P	Rémi NUYS	E	Pierre SILVESTRE
P	Gontran FRAITURE		
E	Guy THEATE	P	André QUOILIN
A	Michel HANTIAUX	E	Frédéric LECARTE
A	Magali LABE		
Autres			
P	Mélanie JASPART		
P	Michel LEGROS		
P	Maurine VANNI		
E	Patrick LECERF		
E	Bernadette FRANCK		

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 14 novembre 2016
2. Etat d'avancement du dossier de la Maison rurale à Hamoir
3. Actualisation de la fiche 1.4 du PCDR en lien avec la fiche 3.2
4. Divers

La réunion débute à 20h00.

1. Approbation du PV de séance du 14.11.16

Aucune remarque n'est émise sur le PV.

2. Etat d'avancement du dossier de la Maison rurale à Hamoir

Il est précisé que le dossier de la Maison rurale est toujours du côté de l'Administration régionale du développement rural. Le dossier devrait passer au Cabinet du Ministre Collin en janvier 2017. La convention-réalisation devrait être signée pour la fin du mois de janvier. La commune espère voir le chantier débiter au mois de septembre 2017.

3. Actualisation de la fiche 1.4 du PCDR en lien avec la fiche 3.2

Mme Vanni explique le déroulement de la réunion qui a eu lieu le 8 décembre 2016 en présence de Mme Franck, M. Legros, M. Lecerf et les agents de développement du GREOVA. Au cours de cette réunion, la question du type d'aménagements de convivialité souhaités à Filot fut soulevée. Il a dès lors été convenu d'aborder ce point en CLDR.

M. Legros précise qu'il serait intéressant de constituer un groupe de travail qui visiterait les aménagements de convivialité dans les autres communes afin de trouver une idée à la fois innovante mais aussi appropriée au village de Filot. Il est par ailleurs convenu d'intégrer les habitants de Filot et le PCDN dans la réflexion.

M. Legros rappelle les difficultés rencontrées avec la DGO1 pour la sécurisation de la traversée à Filot. Il précise qu'une rencontre sera organisée avec Mme Franck et la DGO1 afin de clarifier le sujet et de connaître leur décision finale quant à leur éventuelle intervention sur cette traversée.

Les membres de la CCATM-CLDR valident la réalisation d'un projet commun aux fiches 1.4 et 3.2.

4. Divers

- Etat d'avancement des dossiers 2016 : M. Kriescher procède à l'état des lieux des sujets abordés au cours de l'année 2016 en CCATM-CLDR afin de voir s'il y a des nouveautés, remarques et éventuelles questions. Différents projets sont d'ores et déjà inscrits au budget 2017 dont notamment : le parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir, la sécurisation piétons de Comblain-La-Tour (foot), le marquage pour zone de stationnement,...

- Sécurité routière : un membre souhaiterait que la commune installe des panneaux sur la national entre Hamoir et Comblain-Fairon afin d'inciter les promeneurs à prendre le piétonnier et non la route, qui s'avère trop dangereuse surtout en période estivale. M. Legros précise que la commune ne peut pas installer des panneaux étant donné que cette action ne relève pas de sa responsabilité. Toutefois, il est convenu que des photos soient prises sur les passages dangereux afin d'envisager ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation.
- Prochaine réunion CCATM-CLDR : il est prévu que la prochaine réunion ait lieu à la fin du mois de janvier, voire au début du mois de février.

MM Kriescher et Legros remercient l'implication et le dynamisme des membres de la CCATM-CLDR.

La réunion se termine à 21h30 par un verre de l'amitié.

Claude Kriescher,
Président

Mélanie Jaspert,
Secrétaire